## STAGE STAGIAIRES



## Entrée dans le métier - mutations Inter



## **CLERMONT-FERRAND**

Maison du Peuple 29 rue Gabriel Péri

Organisé par le SNES-FSU

Vous avez réussi votre concours et êtes affecté·es en tant que fonctionnaire stagiaire dans l'académie depuis le 1er septembre ? Félicitations et bienvenue !

Afin de vous accompagner au mieux tout au long de votre année de stage, le secteur « stagiaires » du SNES-FSU Clermont organise un stage de formation syndicale réservé aux fonctionnaires stagiaires! Déposez votre demande d'autorisation d'absence (téléchargeable sur notre site) auprès du recteur avant le 14 octobre 2024.

## Au programme:

- → Mon année de stage : formation, rémunération, classement, évaluation, titularisation, etc.
- → Droits des stagiaires : quels sont mes droits et mes obligations ?
- → Mutations: « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le mouvement inter académique sans jamais oser le demander ». Après la présentation des règles du mouvement inter académique, auquel vous devez obligatoirement participer (sauf si vous êtes ex-titulaire enseignant·e, PE, CPE ou PsyEN), les militant·es du SNES-FSU Clermont prendront un temps pour vous conseiller et vous accompagner au mieux au regard de votre situation individuelle.

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérent·es).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours. N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement!

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES-FSU.

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage.



https://clermont.snes.edu
rubrique « stages syndicaux »

**Mél**: <u>s3cle@snes.edu</u> **Tél**: 04 73 36 01 67

Permanences:

du mardi au jeudi de 14h à 17h





